

METIER : ENSEIGNANTE / ENSEIGNANT ARTISTIQUE

Collectivité :
Arrondissement :
Adresse :

Date de l'offre :
Référence de l'offre :
Gestionnaire :
Contact mail :
Téléphone :

LE POSTE A POURVOIR

Date limite de candidature : **Prévoir au minimum 3 semaines de diffusion sur le site.**
Date prévue du recrutement : **Prévoir 4 à 5 mois entre le lancement de la procédure de recrutement et l'arrivée de l'agent par mutation.**
ou, à défaut, délai de recrutement :

Type de recrutement : **Fonctionnaire**
Durée de la mission (si CDD) : **S'il s'agit d'un contrat, le service missions temporaires du cdg44 sera préalablement sollicité. L'offre sera diffusée uniquement si aucun candidat correspondant au profil recherché ne vous est proposé.**

Salaire indicatif :

Intitulé du poste : **Tel que nommé dans la collectivité (différent du grade).**
Champ d'intervention : **Services à la population**
Famille : **Enseignements artistiques**

Métier : **Enseignante / Enseignant artistique**

Filière : **Culturelle**
Cadre d'emplois : **Assistants d'enseignement artistique/Professeurs d'enseignement artistique**
Grade : **Il est intéressant de ne pas être trop « restrictif » dans le choix du grade.
Une offre peut être diffusée en précisant un « cadre d'emploi » et vous ne retiendrez que les candidatures qui vous semblent le plus en adéquation avec le poste.**

LES MISSIONS SE RAPPORTANT AU POSTE

Petite introduction pour positionner le poste dans la diversité des enseignements de l'établissement et donner quelques éléments de contexte (qualitatifs et/ou quantitatifs).

- Faire découvrir sa discipline dans le cadre du projet d'établissement.
- Transmettre des techniques vocales et instrumentales en donnant goût à l'apprentissage.
- Animer des ateliers de pratiques collectives.
- Impulser au sein de vos cours des pratiques collectives dynamiques.
- Faire découvrir les différents répertoires du patrimoine musical.
- Participer aux projets transversaux interdisciplinaires.
- Participer à la dynamisation des liens entre le secteur scolaire et les acteurs culturels de la commune.
- Participer à la préparation des auditions.
- Participer ponctuellement aux orchestres.
- Participer à la conception de spectacles musicaux et en piloter la réalisation.
- Définir des projets musicaux et prendre en charge des interventions musicales dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune en collaboration avec les professeurs des écoles pour une éducation musicale de qualité.
- Créer des projets artistiques avec les différents publics fréquentant l'établissement et en collaboration avec les structures musicales existantes.

Ajouter si nécessaire les activités propres au poste dans votre collectivité.

PROFIL

- Désir de transmettre et de partager la musique.
- Maîtrise des principaux instruments ou techniques relevant de sa discipline.
- Aptitude à mener des projets artistiques à travers l'enseignement de sa discipline, et à accompagner le public dans les diverses formations collectives de l'établissement (orchestres, ensembles et ateliers).
- Sens des relations humaines et du travail en équipe.
- Dynamisme et esprit d'initiative.
- Encadrement d'une classe.
- Expérience professionnelle et artistique diversifiée dans le domaine vocal et instrumental.
- Motivation à développer des outils pédagogiques actifs et ludiques.
- Bonne culture musicale, ouverture sur les différentes esthétiques.
- Ouverture et expérience dans les nouvelles formes de pratiques artistiques (nouvelles technologies...).
- Capacité à s'intégrer dans le projet de l'établissement.

Niveau de diplôme requis :

Pour rappel :

- les postes de catégorie C correspondent au niveau BEP/CAP
- les postes de catégorie B correspondent au niveau BAC – Bac + 2
- les postes de catégorie A correspondent au niveau BAC + 3 et plus.

Domaine du diplôme requis : **.= votre choix =.**

Spécialité du diplôme requis : **.= votre choix =.**

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation :

Service d'affectation : **Nommer l'établissement concerné.**

Temps de travail : **Cocher temps complet ou temps non complet.**

TC professeur : 16h / TC assistant : 20h

Pour un temps non complet, attention au calcul :

Pour un poste à 65 % d'un temps complet de professeur, il s'agit de 10h24 mn et non 10h40 mn.

Horaires de travail :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Horaires pause méridienne : **A renseigner uniquement si le poste comprend une pause méridienne obligatoire « longue » (c'est-à-dire de plus d'une heure).**

Autres(s) pause(s) :

Heures supplémentaires : **Case à cocher UNIQUEMENT si vous précisez les modalités d'heures supplémentaires.**

Astreintes : **Case à cocher UNIQUEMENT si vous précisez les modalités d'astreintes.**

Spécificités du poste : **Case à cocher si le poste comprend des horaires ou des contraintes spécifiques du type : travail en soirée, le samedi, le week-end, par roulement, en dehors des vacances scolaire.**

Remplacement :

Modalités congés annuels :

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE DU POSTE

Rattachement hiérarchique : **Sélectionner votre choix dans le menu déroulant ou ne rien mentionner.**

Fonctions d'encadrement et nb d'agents encad. :

Catégorie des agents encadrés :

Domaine(s) métier des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) : **Permet de préciser le réseau d'interlocuteurs au sein de l'établissement et de la commune.**

Relations (interlocuteurs externes) : Permet de préciser la diversité du réseau d'interlocuteurs (public fréquentant l'établissement, professeurs des écoles...).

Participation aux réunions, commissions : Si nécessaire, préciser le rythme si l'agent doit assister à des réunions ou commissions.

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Lister les avantages offerts par la collectivité (en dehors de la rémunération de base).

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser à :

Informations complémentaires : **Personne à contacter et coordonnées téléphoniques.**
(il est important de renseigner ce champ)
Nous invitons les collectivités à renseigner la date du jury. Cela permet de définir la date rapidement dans le calendrier des membres du jury et d'en informer les candidats potentiels.

ACCOMPAGNEMENT PAR LE CDG

Type d'accompagnement : **Le service Emploi propose une prestation d'aide au recrutement adaptée aux besoins des collectivités. La démarche proposée est la suivante :**

- Analyse et formalisation du besoin
- Rédaction et diffusion de l'annonce de recrutement
- Sélection des candidatures
- Jury de recrutement
- Choix final et réponse aux candidats
- Fin du processus

Informations complémentaires en consultant le site du cdg44 / prestations à la carte / accompagnement RH – organisation.